



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Revue de presse

4 juillet 2016

La décision prise en conseil des ministres, de convoquer une session extraordinaire du Parlement en vue de l'adoption de plusieurs projets de loi, y compris celui relatif au Code de communication, suscite de vives réactions dans les journaux. Par ailleurs, la presse écrite de ce jour a accordé une attention particulière à l'annonce de la candidature de Marc Ravalomanana aux prochaines élections présidentielles.

Politique interne

PROJET DE CODE DE LA COMMUNICATION : L'EXECUTIF TENTE UN FORCING

Moins de 24 heures après la décision de l'Assemblée nationale d'ajourner l'adoption du projet de loi portant Code de la communication, le conseil des ministres de samedi dernier a convoqué une session parlementaire extraordinaire durant lequel ledit projet de texte devra être examiné puis adopté. Avec l'adoption sans aucun amendement du projet de Loi de finances rectificative par les deux Chambres du Parlement, aucun projet de loi ne semblait urgent et ne justifiait la convocation d'une session extraordinaire, surtout à la veille de l'accueil par la Grande Île de l'Assemblée parlementaire francophone le 8 juillet prochain. C'était sans compter sur un gouvernement qui paraît ne vouloir donner aucune chance au dialogue et aux discussions sur ce projet de loi controversé. Ce projet avait pourtant mariné pendant plus d'un an dans les tiroirs des conseils de gouvernement et de ministres. Finalement, il figurera à l'ordre du jour de la session extraordinaire qui s'ouvrira demain, avec trois autres textes, à savoir le projet de loi sur la réconciliation nationale, celui relatif à la création de la Cour Spéciale en matière de délinquance économique ainsi que le projet de loi complétant certaines dispositions de la loi organique sur les collectivités décentralisées. La décision d'ajourner était pourtant davantage justifiée par une prise de conscience des députés que par l'insuffisance du quorum pour adopter le texte. (L'Express de Madagascar p.3, Madagascar-Laza, p. 2 ; L'Observateur, p. 3)

- *Le seul point sur lequel l'Exécutif semble d'accord concerne l'abrogation par une autre loi, de l'article 20 de la loi sur la cybercriminalité, et la suppression de l'alinéa de l'article 85, qui avait été rajouté par le Sénat. D'autres dispositions sont encore jugées liberticides, comme l'article relatif à la vie privée ou encore l'article 19 qui remet en cause toute possibilité d'investigation, et l'article relatif à la composition de l'Autorité nationale de régulation de la communication médiatisée. (L'Express de Madagascar p.3)*
- **Midi Madagasikara (p.3)** estime que cette précipitation est visiblement à l'initiative de la Présidence de la République, laquelle a pris la décision de convoquer une session extraordinaire. D'ailleurs, la session devait se tenir le 4 juillet au lieu du 5 juillet, selon le premier communiqué du conseil des ministres, communiqué qui a ensuite été rectifié par le biais d'un second communiqué. Cette convocation est loin d'être conforme à la lettre et à l'esprit du dialogue politique basé sur les accords de Cotonou, dans la mesure où le décret pris samedi dernier ne respecte pas le principe de la séparation des pouvoirs entre l'Exécutif et le Législatif. A cet effet, il n'est pas exclu que l'Union européenne émette des réserves. Le Fonds Monétaire International,

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



pour sa part, pourrait également s'inquiéter, en ce sens qu'une session extraordinaire, dont le coût est estimé à 750 millions d'Ariary risque d'aggraver le gap qui doit être comblé en vue du déblocage effectif de la Facilité élargie de Crédit. (Midi Madagasikara p.3)

- *Les journalistes se donnent rendez-vous ce jour au siège de la station Free FM afin de discuter de la suite de la lutte pour l'amendement du Code de la communication. (Les Nouvelles, p. 2)*
- *L'ancien Président Marc Ravalomanana a salué la solidarité des membres de la presse face au bras de fer avec les tenants du régime par rapport au projet de Code de communication. Il a encouragé les journalistes à ne pas reculer face aux pressions et intimidations. (Midi Madagasikara p.2)*
- *Le Président de la République fait de la désinformation en déclarant que « le projet de Code porte les idées des journalistes ». Le journal **La Gazette de la Grande Île** (p. 4) note que les idées des journalistes ont été écartées par le régime et remplacées par des propositions émanant du staff du ministre de la Communication. D'ailleurs, si le projet provient effectivement des journalistes, pourquoi le rejettent-ils avec tant de vigueur ?*

HERY RAJAONARIMAMPINANINA SUR RFI : POINTS DE VUE SUR LES ATTENTATS DU 26 JUIN 2016

Interrogé par une journaliste de Radio France Internationale, le Président Hery Rajaonarimampianina relie l'attentat survenu durant la célébration de la fête nationale malgache du 26 juin 2016 à l'attentat du 25 janvier 2014, date de son investiture à la tête de l'Etat. « Les situations et les faits ainsi que les résultats sont similaires, et cela permet de dire que les mobiles sont les mêmes tout autant que les moyens utilisés. Les politiciens sont derrière cet acte politique, qui s'apparente à un défi lancé à l'Etat », a-t-il expliqué. Le Chef de l'Etat n'écarte pas l'implication du sénateur Lylison René de Rolland dans cet attentat, lequel avait « lancé des défis à l'Etat, des propos qui ont été publics et qui avaient été qualifiés de déstabilisation, d'incitation à la révolte ». A la question de savoir si l'organisation des événements internationaux à Madagascar est remise en cause suite à ces attentats, le Président de la République a répondu « non ». (L'Express de Madagascar p.5)

- *Venant d'un Chef de l'Etat, ces déclarations pourraient être considérées comme un aveu de faiblesse. En effet, le Président a déclaré que : « même les pays considérés comme les plus sécurisés comme la France, les Etats-Unis, et la Turquie sont touchés par des attentats. Il n'y a pas de risque zéro ». Cela n'empêche que le régime persiste sur la tenue du Sommet de la Francophonie et du Sommet du COMESA à Madagascar. (Midi Madagasikara p.2)*

PSYCHOSES ET INTOX A LA SUITE DES ATTENTATS DU 26 JUIN 2016

Le communiqué émanant d'une association se disant de sous-officiers de l'Armée malgache, mais composée de gendarmes et d'agents pénitentiaires, connue sous le sigle FMLTMM circule dans les desks pour revendiquer l'attentat du 26 juin à Mahamasina. Le Corps des sous-officiers de l'Armée, association légale a contesté la véracité du communiqué, hier, en niant l'existence d'une telle association. Le soi-disant Sergent-Chef Claude Razanabary, signataire du communiqué ainsi que l'association qu'il préside n'existent nulle part. Les

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



responsables mettent en garde contre de telles désinformations destinées à brouiller les indices pour tenter d'orienter les investigations vers de fausses pistes. (**Les Nouvelles p. 5**)

- Une fausse alerte à la bombe a perturbé les passagers d'un taxi-be à Talatamaty dans la soirée du vendredi 1^{er} juillet dernier, quand un individu a oublié un sac sous son siège en débarquant du véhicule. Ayant reçu un coup de téléphone, le passager assis près de la porte arrière du véhicule est sortie en abandonnant son sac, ce qui a provoqué la panique générale, amenant des passagers à s'extirper du véhicule par les issues de secours. Les gendarmes, alertés de la situation, sont venus sur place pour mener les procédures habituelles. La psychose gagne du terrain suite à l'attentat meurtrier du 26 juin dernier. **Les Nouvelles**, sur un ton alarmiste, ajoute que cet attentat a suscité des troubles dans la société où la terreur est omniprésente. Avant ce cas de Talatamaty, des faits similaires avaient eu lieu à Tanjombato, suite à la découverte d'un colis inoffensif. (**p. 5**)
- Des sources aéroportuaires bien informées ont confirmé que le 2 juillet dernier, lors du traitement du vol Turkish Airlines, l'aéroport d'Ivato a connu une vraie alerte à la bombe. Lors du passage d'une valise devant les équipements derniers cris du CSPI/SAMADA, un contenu suspect de matières explosives a été pris en charge par les agents de cette société. Avec l'aide des autres entités dont la Police de l'Air et des Frontières, l'évacuation a été effectuée. Au final, il n'y avait pas de menace effective, mais une simple fiole de glycérine de 100 ml a été découverte dans cette valise. (**La Gazette de la Grande Île, p. 9**)

PRESIDENTIELLES : LE PARTI TIM S'AFFICHE CONFIANT

Les leaders du parti Tiako I Madagasikara ou TIM et partisans de Marc Ravalomanana ont martelé lors d'un grand rassemblement, samedi dernier, qu'ils ne jouent pas sur le terrain de l'instabilité et qu'ils attendront les élections démocratiques. A ce propos d'ailleurs, l'ancien Président Marc Ravalomanana a réitéré qu'il est candidat aux prochaines élections présidentielles. Quoi qu'il en soit, la formation politique n'a pas oublié son échec lors des élections sénatoriales et communales. Une réorganisation de ses démembrements locaux figure ainsi au programme, pour requinquer ses troupes. (**L'Express de Madagascar p.5 ; Les Nouvelles p. 2 ; Madagascar-Laza, p. 2 ; Tia Tanindrazana, p. 3**)

- Il s'agit d'une grande première depuis le retour d'exil de l'ex Chef d'Etat au mois d'octobre 2014. Ont répondu présents à l'appel, les sénateurs et députés, les maires et conseillers du parti TIM et les représentants des partis et associations qui partagent les mêmes valeurs que le parti TIM. Tous les anciens leaders du parti étaient également au grand complet. Cette rencontre a pris l'allure d'une démonstration de force. Elle constitue d'ailleurs le coup d'envoi des préparatifs en vue des présidentielles de 2018. (**Midi Madagasikara p.2**)
- « La loi portant création de la Cour Spéciale en matière de délinquance économique permettra de poursuivre les personnes soupçonnées de corruption et celles qui n'ont pas été financièrement en règle vis-à-vis de l'Etat entre 2002 à ce jour », a expliqué un député. Pour lui, il s'agit d'une approche déguisée en vue d'empêcher la candidature de certains politiciens aux prochaines élections. (**Les Nouvelles, p. 3**)
- Des observateurs s'accordent à dire que le régime a dans le dessein de réviser la Constitution. Parmi les amendements principaux figureraient le nombre de mandats

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



auquel a droit un Président de la République. Le projet de révision pourrait interdire à ceux qui ont déjà fait deux mandats de se représenter. Ce qui concernerait donc Marc Ravalomanana et Didier Ratsiraka. (**La Vérité, p. 2**)

Economie et société

CODE MINIER : LA REVISION REMISE EN CAUSE

La révision du Code minier est complètement remise en cause, notamment par le secteur privé. La Chambre des Mines, une entité censée être d'une importance particulière pour le secteur minier a, en effet, demandé la suspension pure et simple de ce nouveau Code minier, dont la préparation et la mise en œuvre ont, depuis le début, fait l'objet de vives contestations. En tout cas, cette nouvelle interpellation de la Chambre des Mines devrait amener les responsables gouvernementaux à mettre un terme à cet entêtement à vouloir faire adopter ce nouveau texte. D'autant plus que sur le plan international, un certain nombre de pays ont fini par abandonner leur projet de révision, à l'instar de Burkina Faso. Il y va donc de l'avenir économique du pays, vu le rôle extrêmement important du secteur minier. (**Midi Madagasikara p.5 ; La Gazette de la Grande Île, p. 5**)

Format de couverture

Midi Madagasikara (p.12) consacre une page entière à un dossier intitulé : « Quatrième République : trois Premiers ministres en 3 ans ». Le quotidien revient tout d'abord au processus de sortie de crise ayant amené à la naissance de la Quatrième République, puis met en exergue le profil de chacun des Premiers ministres qui se sont succédés depuis. Ainsi, l'ancien Premier ministre Kolo Roger, médecin de formation, a beaucoup investi pour convaincre environ 80 voleurs de bovidés ou « dahalo » à rendre leurs armes. Cette initiative a coûté 22 milliards d'Ariary. Des indiscretions ont permis de savoir que la bourgeoisie Merina a fait pression pour son départ de Mahazoarivo, car cette initiative commençait à avoir un impact négatif sur la consommation de viande de bœufs à Antananarivo. Au final, son mandat a duré neuf mois. L'ancien Premier ministre qui l'a succédé, en l'occurrence Jean Ravelonarivo est un officier Général originaire du Sud-Est de Madagascar. Son passage a été marqué par l'intensification de la lutte contre les trafics de bois précieux. L'affaire Bekasy et l'affaire Singapour, étaient d'ailleurs à l'origine de son départ forcé de la Primature. La ligne de conduite qu'il a adoptée dans ces affaires de trafic de bois de rose n'aurait pas arrangé des conseillers spéciaux de la Présidence de la République. Actuellement, le poste de Premier ministre est occupé par Mahafaly Solonandrasana Olivier, administrateur civil de formation. Originaire de la région Sofia, il a été nommé à ce poste pour diriger un « gouvernement de combat » contre la pauvreté. Le soutien de la femme du Président de la République l'a fait propulser à ce poste, puisqu'il ne figurait pas parmi les grands favoris de la course à la Primature. Pour certains observateurs, il est l'homme qu'il faut à la place qu'il faut, si le Président de la République veut briguer un second mandat à la tête du pays. En attendant, le gouvernement de combat semble loin d'être gagné. Un remaniement pointe son nez.

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



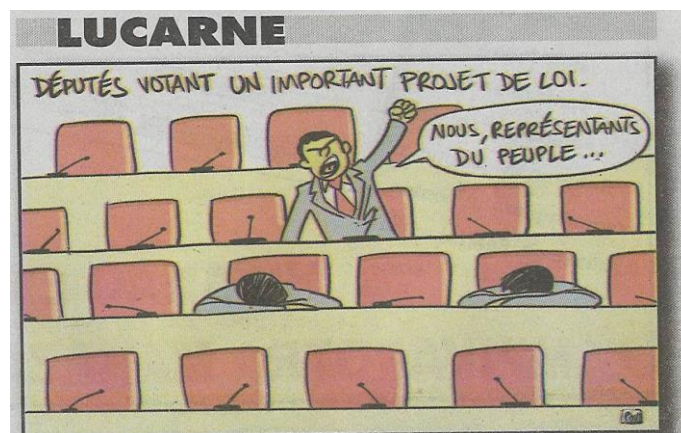
Style et déontologie

*Le groupe Ultima Média, composé du quotidien **Les Nouvelles** (p.2), a sorti un communiqué dans lequel il apporte des remarques concernant les événements survenus sur les réseaux sociaux en fin de semaine, impliquant d'une part le député John Randriarimalala et d'autre part le journaliste de **Les Nouvelles**, Vavah Mandimbisoa Rakotoarivonjy. Il est mentionné dans ce communiqué que « le groupe a fait siennes les valeurs comme la liberté d'expression et se tient aujourd'hui aux côtés des journalistes dans chaque lutte contre toute forme de menace, d'agression ou d'intimidation dont la presse est maintes fois victime. Et ce fut le cas dans le ton utilisé par le député John Randriarimalala dans sa déclaration de vendredi dernier, provoquant d'ailleurs le tollé au sein de la profession. Le groupe ne saurait toutefois cautionner l'attitude de son journaliste Vavah Mandimbisoa Rakotoarivonjy et désolidarise de ses propos publiés sur son compte Facebook personnel ».*

La Gazette de la Grande Île soutient que « l'entreprise dirigée par le député Harijaona Randriarimalala dénommée *Elite GSM* fut mise en difficultés, il y a deux ans, suite à de sévères arriérés fiscaux. Le régime y aurait mis bon ordre en effaçant l'ardoise. D'où la reconnaissance « éternelle » de ce politicien envers le Président de la République ». L'emploi du conditionnel suppose que cette information, dénigrante envers ce politicien, n'a pas été recoupée. (p. 3)

Par rapport à l'annonce de la candidature de Marc Ravalomanana aux prochaines élections présidentielles, le journal **Madagascar Matin** remarque que celui-ci (ndlr : Marc Ravalomanana) voudrait prendre le dessus sur Lalao Ravalomanana, qui a remporté la victoire aux élections communales, pour prouver peut-être qui est le « mâle ».

Un peu d'humour



L'Express de Madagascar, p.3

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :

Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu

Mirana RAZAFINDRAZAKA: mirana.razafindrazaka@eces.eu

Site web: www.incipals.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

